



Services de santé non assurés

Bulletin pharmaceutique

Juillet 2003

Le programme des SSNA fournit aux Indiens inscrits, ainsi qu'aux Inuits et Innus reconnus au Canada, des services de santé supplémentaires, dont des médicaments d'ordonnance et des produits en vente libre.

Visitez notre site Web à : www.hc-sc.gc.ca/dgpsni/ssna

AJOUTS À LA LISTE DES MÉDICAMENTS (MÉDICAMENTS COUVERTS SANS RESTRICTION)

(En vigueur à partir du 1^{er} avril 2003)

Thyrotropine alpha, injectable, 0,9mg/ml
(*Thyrogen-Genzyme Canada*)

L'usage de la thyrotropine est indiqué durant la phase de suivi, de surveillance des patients qui ont reçu un traitement complet contre un cancer de la thyroïde bien différencié.

Valganciclovir, comprimé, 450 mg
(*Valcyte-Hoffman-LaRoche Limitée*)

Cet agent est indiqué pour le traitement de la rétinite à CMV.

CHANGEMENT DANS LA COUVERTURE

(En vigueur à partir du 1^{er} avril 2003)

Clopidogrel, comprimé, 75 mg
(*Plavix-Sanofi-Synthelabo Canada*)

Médicament couvert sans restriction

(En vigueur à partir du 1^{er} avril 2003)

Potassium (forme solide orale)

En 1997, des produits de potassium solide à libération prolongée et à administration par voie orale ont été rayés de la Liste des médicaments. Bien que les formes liquides de potassium demeurent sur la liste des SSNA, la tolérance et leur commodité peuvent poser des problèmes. Pour maintenir une certaine continuité avec d'autres listes de médicaments des provinces et d'autres autorités, le programme des SSNA dressera la liste des concentrations et marques spécifiques de potassium solide à administration par voie orale. Veuillez vous reporter à la mise à jour de l'été, juillet 2003, pour obtenir la liste des produits.

NOUVEAUX MÉDICAMENTS À USAGE RESTREINT (Autorisation préalable requise)

(En vigueur à partir du 1^{er} avril 2003)

Imatinib, capsule, 100 mg
(*Gleevec-Novartis Pharmaceuticals Canada Inc.*)

Imatinib a été homologué pour une nouvelle indication, le traitement des tumeurs stromales gastro-intestinales (TSGI). Cette nouvelle indication a été ajoutée aux critères d'usage restreint pour l'imatinib.

NOUVEAUX MÉDICAMENTS À USAGE RESTREINT (Autorisation préalable requise)

(En vigueur à partir du 1^{er} avril 2003)

Ces deux médicaments seront accessibles en tant que médicaments à usage restreint et les mêmes critères s'appliqueront pour les autres concentrations énumérées dans la Liste des médicaments.

Alendronate, comprimé à prendre une fois par semaine, 70 mg une fois par semaine

(*Fosamax-Merck Frosst Canada Ltée*)

Risedronate, comprimé à prendre une fois par semaine, 35 mg
(*Actonel-Aventis Pharma Inc.*)

Leur utilisation se limitera au traitement de :

- l'ostéoporose chez les patients présentant une fracture de la hanche, des vertèbres ou d'autres fractures documentées; ou
- l'ostéoporose chez les patients présentant une intolérance ou une absence de réponse à l'etidronate ou à l'etidronate/calcium.

AJOUTS À LA LISTE SPÉCIALE POUR LES PATIENTS SOUFFRANT D'INSUFFISANCE RÉNALE CHRONIQUE

(En vigueur à partir du 1^{er} avril 2003)

Darbepoétine alfa, injectable
(*Aranesp-Amgen Canada*)

Dans les concentrations suivantes :

- 10 mcg (25 mcg/ml)
- 20 mcg (40 mcg/ml)
- 30 mcg, 40 mcg, 50 mcg (100 mcg/ml)
- 60 mcg, 80 mcg, 100 mcg (200 mcg/ml)
- 150 mcg (500 mcg/ml)

DÉCISION DU PROGRAMME DES SSNA DE NE PAS AJOUTER LES MÉDICAMENTS SUIVANTS À LA LISTE DES MÉDICAMENTS COUVERTS PAR LES SSNA

Tegaserod, comprimé, 6 mg
(*Zelnorm-Novartis Pharmaceuticals Canada Inc.*)

Acide zolétronique, injectable, 4 mg
(*Zometa-Novartis Pharmaceuticals Canada Inc.*)

Fondaparinux, injectable, 2,5 mg
(*Arixtra-Organon Sanofi-Synthelabo Canada*)

Site Web des avis de Santé Canada : http://www.hc-sc.gc.ca/hpfb-dgpsa/tpd-dpt/index_advisories_f.html

Site Web d'information sur les effets indésirables de Santé Canada : http://www.hc-sc.gc.ca/hpfb-dgpsa/tpd-dpt/index_adverse_f.html

Notre mission est d'aider les Canadiens et les Canadiennes à maintenir et à améliorer leur état de santé.

Canada